

L'aspect paysager est un troisième élément à prendre en considération. Il subsiste là, organisé autour du ruisseau, un bocage modeste mais authentique et harmonieux. Nous pensons qu'il est de notre devoir, à l'égard des futures générations, de conserver ce pittoresque témoin de ce qu'a été la campagne brestoise autrefois.

La vallée comporte un ruisseau intégré dans le S.A.G.E. Élorne (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) et des zones humides et boisées, qui sont des abris pour la faune et la flore. Les zones humides jouent par ailleurs un rôle important dans le stockage et l'épuration des eaux. La DIREN (Direction régionale de l'environnement) de Bretagne, elle-même, a pris en compte tous ces éléments pour finalement émettre un avis défavorable au passage de la contournante dans la vallée.

- **Une valeur socio-culturelle :**

Dans une zone qui est destinée à être urbanisée prioritairement, la préservation de la vallée constituera un espace tampon appréciable. Une telle coulée verte, si elle n'est pas sacrifiée d'ici là, offrira aux riverains des lieux de détente et de promenade, et des terrains de jeux pour les enfants, à l'instar des rives de Penfeld, du Stangalard. Sa proximité des écoles lui confère un intérêt pédagogique supplémentaire.

Ce site a une inestimable valeur esthétique, culturelle, voire spirituelle. C'est déjà pour beaucoup d'entre nous un lieu de récréation et de détente.

- **Une valeur économique :**

Le maintien de terres agricoles près de la ville contribuera à favoriser la restauration d'une agriculture de proximité et à encourager la mise en place de circuits commerciaux courts (type AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Sauver la vallée du Restic, c'est d'une certaine manière éviter de tourner un nouvel épisode du film "Nos enfants nous accuseront". Nous voulons laisser à ceux qui viendront après nous un cadre de vie où il fasse bon vivre. Nous voulons pour le 21^{ème} siècle un urbanisme qui concilie protection de l'environnement, conservation du patrimoine, habitations « HQE », relations sociales riches, activités et loisirs de proximité minimisant l'usage de la voiture.

Il faut arrêter cette politique de "la pioche" et du "bulldozer", consistant à exploiter toujours plus la nature, comme si l'espace était illimité.

Déterminés à sauvegarder la vallée du Restic, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

Le collectif pour la sauvegarde de la vallée du RESTIC

L'aspect paysager est un troisième élément à prendre en considération. Il subsiste là, organisé autour du ruisseau, un bocage modeste mais authentique et harmonieux. Nous pensons qu'il est de notre devoir, à l'égard des futures générations, de conserver ce pittoresque témoin de ce qu'a été la campagne brestoise autrefois.

La vallée comporte un ruisseau intégré dans le S.A.G.E. Élorne (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) et des zones humides et boisées, qui sont des abris pour la faune et la flore. Les zones humides jouent par ailleurs un rôle important dans le stockage et l'épuration des eaux. La DIREN (Direction régionale de l'environnement) de Bretagne, elle-même, a pris en compte tous ces éléments pour finalement émettre un avis défavorable au passage de la contournante dans la vallée.

- **Une valeur socio-culturelle :**

Dans une zone qui est destinée à être urbanisée prioritairement, la préservation de la vallée constituera un espace tampon appréciable. Une telle coulée verte, si elle n'est pas sacrifiée d'ici là, offrira aux riverains des lieux de détente et de promenade, et des terrains de jeux pour les enfants, à l'instar des rives de Penfeld, du Stangalard. Sa proximité des écoles lui confère un intérêt pédagogique supplémentaire.

Ce site a une inestimable valeur esthétique, culturelle, voire spirituelle. C'est déjà pour beaucoup d'entre nous un lieu de récréation et de détente.

- **Une valeur économique :**

Le maintien de terres agricoles près de la ville contribuera à favoriser la restauration d'une agriculture de proximité et à encourager la mise en place de circuits commerciaux courts (type AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Sauver la vallée du Restic, c'est d'une certaine manière éviter de tourner un nouvel épisode du film "Nos enfants nous accuseront". Nous voulons laisser à ceux qui viendront après nous un cadre de vie où il fasse bon vivre. Nous voulons pour le 21^{ème} siècle un urbanisme qui concilie protection de l'environnement, conservation du patrimoine, habitations « HQE », relations sociales riches, activités et loisirs de proximité minimisant l'usage de la voiture.

Il faut arrêter cette politique de "la pioche" et du "bulldozer", consistant à exploiter toujours plus la nature, comme si l'espace était illimité.

Déterminés à sauvegarder la vallée du Restic, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

Le collectif pour la sauvegarde de la vallée du RESTIC